

Signature du contrat Grand site Occitanie-Sud de France Marciac

Marciac, une pépite au cœur de la destination Occitanie



Signature du contrat Grand site Occitanie-Sud de France Marciac

En parallèle de l'incontournable festival "Jazz in Marciac", avait lieu un autre événement important pour le territoire avec la signature du contrat "Grand site Occitanie / Sud de France Marciac. Les signataires étaient :

- Carole Delga, présidente de la Région Occitanie
- Philippe Martin, ancien ministre et Président du Conseil Départemental du Gers
- Jean-Louis Guilhaumon, maire de Marciac et Vice-Président de la Région
- Martin Malvy, ancien ministre et Président de l'établissement public de coopération culturelle "L'Astrada"
- Frédéric Re, vice-président du PETR du Pays de Val d'Adour
- Francis Daguzan, vice-président de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers.

Philippe Martin rappelle que la région Midi-Pyrénées a été l'initiatrice de ce programme "Grands sites" et se félicite que la nouvelle région Occitanie ait repris ce dossier. L'objectif est par une meilleure différenciation de certains territoires d'en accroître l'attractivité et augmenter de fait le nombre de visiteurs.

Martin Malvy insiste sur la nécessité de toucher les touristes étrangers qui représentent le potentiel de développement pour les années à venir. Or, ces personnes vont principalement sur les sites à très forte notoriété (Paris, Mont Saint Michel, ...). Le programme "Grands sites Occitanie" doit permettre d'augmenter la renommée de notre territoire et ainsi attirer cette nouvelle clientèle.

Pour Jean-Louis Guilhaumon, la signature de ce contrat est l'opportunité d'aller encore plus loin dans l'attractivité de ce territoire, mais aussi l'occasion de nouer des partenariats avec d'autres sites engagés dans ce programme dans le département du Gers mais aussi des Hautes-Pyrénées.

Carole Delga précise que la Région accompagne 40 territoires avec ce programme "Grands sites Occitanie" et que cela doit se traduire par la développement d'un travail collectif. L'attractivité d'un territoire passe par la diversité des activités proposées et la mobilisation de tous les acteurs locaux. Certains esprits chagrins regrettent que ces projets s'accompagnent du développement d'un tourisme de masse. Force est de constater que les habitants de ces territoires sont satisfaits du développement économique engendré et souhaitent la poursuite de l'extension de l'attractivité de leur secteur. Carole Delga rappelle que cet accroissement touristique doit bien évidemment s'intégrer dans une logique de développement durable et qu'il faut développer l'Occitalité (hospitalité en Occitanie).



P1000183 (2).JPG



le portail restauré de l'église



P1000205 (2).JPG